### **Recherches sociographiques**

# Le déclin de l'empire montréalais: regard sur l'économie d'une métropole en mutation

William J. Coffey and Mario Polèse

Volume 34, Number 3, 1993

Montréal Laboratoire d'urbanité

URI: https://id.erudit.org/iderudit/056795ar DOI: https://doi.org/10.7202/056795ar

See table of contents

#### Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (print) 1705-6225 (digital)

#### Explore this journal

érudit

#### Cite this article

Coffey, W. J. & Polèse, M. (1993). Le déclin de l'empire montréalais: regard sur l'économie d'une métropole en mutation. *Recherches sociographiques*, *34*(3), 417–437. https://doi.org/10.7202/056795ar

#### Article abstract

The economy of the Montreal region has been in severe decline for the past three decades, with job losses totaling hundreds of thousands. Cut off from its former commercial hinterland, Montreal has lost its position as Canada's principal economic centre and must now be content with the role of the economic capital of Quebec. Although the dimensions of Montreal's commercial empire are smaller than formerly, they rest upon a much more solid foundation than in the past. Montreal does not have the profile of a metropolis destined to an unending decline. In this paper, we explore the economic decline of Montreal with reference to a series of geographical and historical phenomena. We first analyze the factors that, during different periods, can produce the economic decline of a metropolis like Montreal. Using a series of empirical analyses, we then compare Montreal to a set of other cities.

Tous droits réservés © Recherches sociographiques, Université Laval, 1993

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

#### This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/



## LE DÉCLIN DE L'EMPIRE MONTRÉALAIS: REGARD SUR L'ÉCONOMIE D'UNE MÉTROPOLE EN MUTATION

#### William J. COFFEY Mario POLÈSE

L'économie de Montréal a subi une véritable hécatombe au cours des trois dernières décennies, et des centaines de milliers de pertes d'emplois. Amputée de son hinterland économique *imperial* (canadien), Montréal doit désormais se contenter du rôle de métropole du Québec. Cependant, si les dimensions de l'empire commercial montréalais sont aujourd'hui plus modestes, ses assises sont solides. Montréal n'a pas le profil d'une métropole vouée à un déclin sans fin. Pour situer le «déclin» de Montréal, nous proposons dans un premier temps une discussion des facteurs qui, à des époques différentes, peuvent expliquer le déclin d'une métropole, pour ensuite la comparer à d'autres villes à l'aide d'analyses à caractère empirique.

Parler du déclin économique de Montréal n'a rien d'original. Le rapport HIG-GINS-MARTIN-RAYNAULD (1970) sonnait déjà l'alarme il y a plus de deux décennies. Peu après, CHUNG (1974) s'interrogeait sur la nature de ce déclin. Douze ans plus tard, l'économiste HIGGINS (1986), coauteur du premier rapport, publait un ouvrage au titre évocateur *The Rise and Fall of Montreal*. De façon plus récente, mentionnons les travaux de LAMONDE (1988) et POLÈSE (1990), sans oublier le livre magistral de LINTEAU (1992)<sup>1</sup>. Pendant toute cette période, l'économie montréalaise fut l'objet d'un nombre impressionnant d'études, de commissions, de sommets socio-économiques, comme le rapport PICARD (1986) parrainé par le gouvernement fédéral et le

<sup>1.</sup> Le chapitre 16 de LINTEAU (1992), qui traite précisément de la réorientation de l'économie montréalaise, porte comme premier sous-titre «De métropole du Canada à métropole du Québec», ce qui résume bien le sens du changement.

document que prépara Côté (1991) pour le compte du gouvernement québécois. Que l'économie montréalaise connaisse des problèmes constitue une évidence<sup>2</sup>.

Notre but est de mieux situer le déclin de Montréal sur les plans géographique et historique. À certains égards, il s'agit d'un travail de synthèse, d'une occasion pour les auteurs de mettre de l'ordre dans des idées déjà énoncées ailleurs, tout en proposant quelques éléments d'analyse empirique. Dans un premier temps, nous tâcherons de résumer les facteurs qui, à des époques différentes, peuvent provoquer le déclin économique d'une métropole comme Montréal. Nous présenterons ensuite quelques analyses à caractère plus empirique concernant la nature et l'ampleur du déclin, pour conclure sur quelques hypothèses à propos de l'avenir économique de Montréal.

#### A. Le déclin économique urbain : une grille d'analyse

En quels termes peut-on parler du déclin économique d'une grande ville? Tout d'abord, il convient de faire la distinction entre déclin *absolu* et déclin *relatif*. D'une part, «déclin» peut signifier une baisse réelle dans le niveau de certains indicateurs économiques: revenu moyen per capita, emploi, produit intérieur brut, à titre d'exemples. D'autre part, «déclin» peut signifier un recul en comparaison à d'autres villes selon les mêmes indicateurs. Dans le deuxième cas, soit le déclin relatif, il est possible que les indicateurs économiques de la ville s'améliorent, même si sa position relative s'est détériorée par rapport à d'autres villes, dont l'évolution économique ou démographique aurait été plus rapide. Faute d'indicateurs économiques, le rang démographique de la ville, à l'intérieur d'un système urbain national, sert en effet souvent de repère aux fins de comparaisons interurbaines<sup>3</sup>.

Il est tout aussi important de distinguer mouvements *conjoncturels* et mouvements *structurels*. Une ville peut connaître une baisse temporaire de son niveau d'activité économique, en période de récession par exemple, alors que la tendance de long terme reste positive. Cependant, la distinction entre ce qui est structurel et ce qui est conjoncturel n'est pas toujours facile à établir. La notion de conjoncture est souvent employée comme synonyme de cycle économique, tel que reflété notamment dans des fluctuations annuelles du chômage. Aux fins de cet article, le concept de « déclin économique » est défini comme un mouvement à la fois *structurel* et *relatif*; à savoir un déclin soutenu (qui se maintient sur au moins une génération, soit environ trente ans) par rapport aux autres villes comparables du système.

<sup>2.</sup> Tout au long de ce texte, la désignation «Montréal» renvoie à la région métropolitaine, et non pas à la ville de Montréal. En tant que concept économique (à la différence du concept administratif ou politique) le terme «ville» renvoie à un espace géographique intégré au plan des mouvements journaliers de travail; dans l'ensemble, cela est conforme à la définition de la région métropolitaine de recensement (R.M.R.) de Montréal, telle que délimitée par Statistique Canada.

<sup>3.</sup> Des données comparatives (et comparables) par ville s'obtiennent très difficilement, d'autant plus que l'on cherche à établir des comparaisons internationales.

Si nous insistons sur la notion de déclin relatif, c'est que les cas de déclin absolu (de niveau de vie ou de population) sont extrêmement rares, du moins dans l'histoire moderne des pays industrialisés<sup>4</sup>. De tels changements absolus sont en règle générale le résultat de bouleversements politiques ou économiques d'envergure nationale ou internationale. Il existe quelques cas de baisse importante de population. Ainsi, l'agglomération viennoise connaît un déclin structurel depuis maintenant trois générations (environ 1,5 million d'habitants aujourd'hui contre 2,1 millions en 1910); Berlin comptait plus de 5 millions d'habitants avant la Deuxième Guerre mondiale contre 3,3 aujourd'hui. On devine facilement que ces changements n'ont pas grandchose à voir avec les conditions locales de concurrence interurbaine.

Nous ne connaissons aucun cas de baisse structurelle (à la fois absolue et soutenue sur plus d'une génération) du niveau de vie. Sur ce plan, on ne peut certainement pas parler de déclin dans le cas de Montréal. Le niveau de vie des Montréalais s'est sensiblement amélioré depuis une génération; la tendance structurelle reste positive en dépit de la récession que traverse le pays (donc aussi la région) au moment de la rédaction de cet article. Depuis 1961, le nombre d'emplois à Montréal est passé de 806 000 à 1 396 000 en 1991, un accroissement de presque 75%<sup>3</sup>. L'écart économique entre anglophones et francophones s'est considérablement rétréci au cours de cette période<sup>6</sup>, tant sur le plan de la propriété des entreprises que sur celui du revenu des familles et des individus (VAILLANCOURT, 1992). Qu'on regarde la prospérité réelle de ses citoyens ou la distance sociale entre les deux grands groupes linguistiques, la situation de la région est aujourd'hui nettement meilleure qu'il y a une génération. Parler de déclin absolu serait franchement abusif; c'est donc bien d'un déclin relatif qu'il s'agit.

Rappelons rapidement les grandes données de ce déclin relatif. En termes simples, Montréal n'est plus la métropole du Canada; elle a perdu sa place au sommet de la hiérarchie urbaine, à la fois quant à la taille de la population et au nombre d'emplois, ce qui se reflète dans un taux de chômage qui, de façon chronique, est resté supérieur à celui de Toronto depuis une génération. L'activité économique s'est

<sup>4.</sup> Rappelons que nous parlons toujours de régions urbaines, de régions métropolitaines. Il est bien possible que des municipalités particulières (tout comme des quartiers) puissent subir un déclin absolu. Mais, il s'agit là de phénomènes différents, associés aux mouvements et réaffectations à l'intérieur de l'espace urbain.

<sup>5.</sup> L'accroissement impressionnant du nombre d'emplois s'explique en bonne partie par des phénomènes sociodémographiques: à savoir l'arrivée sur le marché du travail des enfants du *baby-boom* d'après-guerre et la montée du taux d'activité des femmes. La hausse correspondante dans le rapport emploi / population a également contribué à la hausse du revenu per capita. Il faut cependant noter que la plupart de cette hausse s'est surtout réalisée avant 1980.

<sup>6.</sup> Il n'est point exagéré de parler de révolution sociale à propos du revirement dans la relation francophone-anglophone. Peu de villes ont réussi une telle transformation (pacifique) des relations sociales. La situation des villes américaines, à titre de comparaison, est très différente à cet égard ; depuis trente ans, l'écart économique entre noirs et blancs n'a pas connu d'évolution significative (STANBACK, 1990).

accrue plus vite à Toronto qu'à Montréal (voir le tableau 3 et les figures 1 et 2). Le déclin relatif de Montréal comme métropole canadienne, tout comme l'essor de Toronto, fut étonnant par sa rapidité; de tels revirements dans les hiérarchies urbaines sont plutôt rares<sup>7</sup>.

#### 1. Les sources du déclin économique urbain

Il est possible de distinguer plusieurs facteurs qui peuvent contribuer au déclin d'une métropole. Ces facteurs ne sont pas mutuellement exclusifs; plusieurs peuvent agir ensemble. L'origine de certains se trouve dans le contexte local; dans d'autres cas, elle se situe davantage à l'échelle nationale ou internationale. La liste qui suit n'est pas nécessairement exhaustive.

#### a. La fuite de l'élite économique locale

Ce facteur explique, en bonne partie, le déclin de Halifax et des provinces maritimes, déjà en voie d'industrialisation à l'époque de la Confédération (GEORGE, 1970), ainsi que celui de Boston avant la Deuxième Guerre mondiale. Plusieurs grandes familles de Toronto et de l'Ouest canadien ont leurs racines dans la région de l'Atlantique. La motivation de cette émigration est souvent économique, mais elle peut également être culturelle ou politique. Si l'émigration se poursuit sur plusieurs générations, les conséquences peuvent devenir dramatiques pour la région quittée.

#### b. Une élite économique passéiste et peu dynamique

Le déclin de la Nouvelle-Orléans et, en partie, de Détroit, s'explique par ce facteur. La culture néo-orléanaise fut fortement marquée par une élite de plantation, peu portée sur l'investissement industriel, et dont la vision passéiste continue à exercer son influence sur la ville jusqu'à ce jour<sup>8</sup>. Dans le cas de Détroit, il faut davantage parler de complaisance, ou d'absence de vision, ce qui se traduit par une incapacité d'innover ou de s'intéresser à de nouvelles idées.

<sup>7.</sup> Le lecteur trouvera dans PoLÈSE (1990) une présentation des indicateurs à long terme (1900-1990) de la position relative de Montréal par rapport à Toronto, ainsi qu'une discussion de la question des hiérarchies urbaines.

<sup>8.</sup> À notre connaissance, la ville de Nouvelle-Orléans n'a donné naissance à aucune entreprise moderne d'envergure internationale. La différence est frappante en regard d'une ville comme Minneapolis-Saint Paul, siège de plusieurs multinationales d'origine locale. Ces informations sont tirées d'entrevues personnelles des auteurs avec des hommes d'affaires, des universitaires et des fonctionnaires municipaux, tant de Minneapolis-Saint Paul que de Nouvelle-Orléans.

#### c. Une base économique mono-industrielle ou désuète

Les villes très spécialisées économiquement sont certes plus vulnérables, et d'autant plus qu'elles se spécialisent dans des secteurs en décroissance sur le marché mondial. Le déclin de Détroit (automobile) et de Pittsburgh (acier) s'inscrit dans cette optique. C'est précisément le rôle des élites économiques de constamment assurer le renouvellement des structures industrielles.

# d. Un sous-investissement public chronique en ressources humaines ou en infrastructures

Pareille carence ne tardera pas à diminuer la productivité relative de la ville par rapport à ses concurrentes. Ce facteur a contribué au déclin de plusieurs métropoles américaines du *Rustbelt*, confrontées à des assiettes fiscales plus maigres<sup>9</sup>. Il aura également pour conséquence de réduire la qualité de vie des habitants de la ville et donc d'accélérer la tendance à l'émigration.

#### e. La perte ou le rétrécissement de la zone d'influence commerciale

Il peut arriver qu'une ville perde la maîtrise de son hinterland économique et culturel, ce qui a pour effet de réduire d'autant l'envergure de son secteur tertiaire et le nombre des emplois qui s'y rattachent. C'est le principal facteur du déclin de Vienne comme métropole, coupée depuis 1918 de son hinterland impérial par des frontières politiques. Ce rôle *impérial* de la grande ville, comme centre de commerce et de culture, revêt une importance toute particulière, si bien qu'il convient de s'y arrêter un instant avant de passer à l'analyse du cas montréalais.

#### 2. La ville comme métropole

Pour comprendre le déclin économique d'une métropole, on doit d'abord saisir la nature de ses relations avec son hinterland. Une métropole se développe à l'image de son *empire*, en relation de symbiose avec lui: les processus sociaux, économiques et politiques qui s'y déroulent trouvent chez elle leur expression. Elle ne peut exister en état d'isolement par rapport au territoire qui l'entoure. Desservir sa région constitue en quelque sorte sa première fonction économique qui se traduira dans des flux de biens, de services, de matières premières, d'argent, d'information, etc. C'est d'abord dans la théorie des places centrales, dont le père fut le géographe allemand

<sup>9.</sup> Ce facteur pèse d'autant plus lourd pour les villes américaines qu'elles doivent souvent supporter des charges qui, dans le cas des villes canadiennes, sont assumées par les provinces ou par le gouvernement fédéral. Il existe des différences d'une province (ou État) à l'autre, mais des villes américaines assument souvent des responsabilités au titre de l'éducation, de la santé et de l'aide sociale, domaines qui (du moins en ce qui concerne le Québec) relèvent de l'État provincial.

CHRISTALLER (1933), que fut explicité le rôle *central* de la ville dans l'organisation spatiale des économies nationales. Les œuvres de JACOBS (1961, 1985) mettent également l'accent sur le rôle stratégique des relations économiques entre la ville et sa région.

Mais la métropole se développe aussi par les relations qu'elle entretient avec l'extérieur, avec d'autres villes du réseau urbain national et mondial. La grande ville agit comme intermédiaire indispensable entre sa région (hinterland) et d'autres régions, par l'entremise de leurs métropoles. Une ville internationale est, par définition, *branchée* sur les métropoles d'autres pays et continents. C'est là que l'on trouvera la majorité des institutions et des infrastructures par lesquelles s'établissent les contacts (à haut contenu de matière grise) entre la région et l'étranger: aéroports, banques, médias; universités, maisons d'édition, salles de spectacles, sièges sociaux, etc. La ville est branchée précisément parce que sa région, son *empire*, comprend des secteurs d'activité économique intégrés au marché mondial. Par ailleurs, elle fournit à sa régi on, les services financiers, ceux aux entreprises et d'autres nécessaires à la réalisation des échanges commerciaux interrégionaux et internationaux. C'est aussi dans ce sens qu'on peut parler de Toronto comme la métropole du Canada anglais et de Montréal comme la métropole du Québec.

Les villes qui sont devenues des acteurs majeurs sur le plan national ou international sont celles qui ont réussi à développer, ou à conserver, la maîtrise d'une région économique importante. L'histoire de l'Amérique du Nord abonde en exemples de ce jeu de concurrence entre villes pour le contrôle d'un hinterland économique. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, New York dépassa Philadelphie, Boston et Baltimore en étendant son influence sur tout le continent, grâce surtout à la construction du canal Érié, financé par l'élite économique du Big Apple. Quelques décennies plus tard, Chicago établit son rôle dominant comme plaque tournante des réseaux de chemin de fer entre l'est et l'ouest, aux dépens de Saint Louis, pour devenir la métropole naturelle d'un vaste hinterland formé des Prairies et du Middle-West américains (CRONON, 1991). Le dynamisme économique de Montréal avant la Deuxième Guerre mondiale reposait sur des éléments analogues. C'est bien de là que sont parties les premières expéditions vers l'Ouest (planifiées et financées par les gens d'ici) pour forger un vaste empire commercial. Pensons à des institutions comme le Canadien Pacifique et la Banque de Montréal. L'Ouest canadien, c'était d'abord l'hinterland naturel de Montréal<sup>10</sup>.

Résumons. Les vraies métropoles sont celles qui ont réussi à s'assurer une zone d'influence économique, un *empire*, dont elles constituent le pôle central, tant sur le plan économique que sur le plan culturel, le premier pôle d'attraction et de rayon-

<sup>10.</sup> En consultant une carte ou la grille des réseaux de transports, on s'aperçoit que Montréal est tout aussi bien située que Toronto (sinon mieux) pour servir l'Ouest canadien. Ainsi, sur le plan strictement géographique, Montréal réunit, à l'intérieur de l'espace canadien, les avantages de New York et de Chicago.

nement pour les meilleurs talents entrepreneuriaux et artistiques<sup>11</sup>. Le succès économique de la métropole dépendra en grande partie de la dimension et du dynamisme de sa région. Petit empire, petite métropole. Le déclin économique d'une grande ville est souvent le résultat de la perte de son hinterland au profit d'une autre. Le déclin de la Nouvelle-Orléans s'est confirmé lorsque Atlanta la supplanta comme métropole du sud des États-Unis.

Nous avons déjà établi, dans d'autres analyses, que le déclin de Montréal comme métropole s'est accompagné de la perte de son hinterland canadien (hors Québec) au profit de Toronto, le rétrécissement de l'empire économique montréalais ayant été en partie le résultat des changements sociolinguistiques que le Québec a vécus depuis une génération (POLÈSE, 1988; POLÈSE, 1990; COFFEY et POLÈSE, 1991). Il n'est pas besoin de revenir sur cette question. Cependant, avant de lancer un regard vers l'avenir à l'aide de la grille d'analyse que nous venons d'esquisser, arrêtons-nous un moment pour examiner un certain nombre de données.

#### B. Quelques analyses empiriques

Nous allons, dans un premier temps, situer Montréal par rapport à d'autres grandes villes du monde industrialisé, en mettant l'accent sur des comparaisons avec des villes nord-américaines. Dans un deuxième temps, nous réexaminerons l'évolution de l'économie montréalaise depuis 1951 par rapport à d'autres villes canadiennes, en adoptant une perspective plus analytique, par l'utilisation notamment de la méthode *shift-share*<sup>12</sup>.

Soulignons que les études empiriques, très modestes, présentées ici n'ont pas pour ambition de répondre à toutes les interrogations que soulève notre grille d'analyse. Ce serait une tâche impossible. Tout au plus s'agit-il d'ajouter quelques éléments au dossier. En ce qui concerne les taux de chômage et les indices de bienêtre (tableaux 1 et 2), nous aurions, par exemple, préféré disposer de données internationales comparables sur des périodes plus longues, mais elles n'existent tout simplement pas. Il s'agira donc d'une analyse davantage conjoncturelle (ou ponctuelle) que structurelle. Pour les mêmes raisons, l'analyse dynamique (de la période 1951-1986) se limitera aux villes canadiennes. Il faut se garder de faire dire aux données ce qu'elles ne peuvent pas.

<sup>11.</sup> En ce sens, il suffit de faire le portrait de l'élite économique et intellectuelle de Montréal pour se rendre compte que la majorité est originaire d'autres régions du Québec et du Canada, voire d'autres pays.

<sup>12.</sup> Pour une analyse plus détaillée de la structure économique montréalaise, le lecteur consultera POLÈSE et LAMONDE (1984) et LAMONDE (1988).

#### 1. Montréal par rapport à d'autres grandes villes

Le tableau 1 donne l'évolution du taux de chômage des principales villes nordaméricaines pour la période 1988-1991<sup>13</sup>, mais en excluant les trois mégavilles, New York, Los Angeles et Chicago. Le tableau 2 présente quelques indicateurs de bienêtre pour les grandes villes du monde industrialisé<sup>14</sup>. Quelles conclusions pouvonsnous en tirer?

L'image qui s'en dégage pour Montréal est effectivement celle d'une ville « en crise », dont la santé économique est précaire. Montréal se classe systématiquement en tête de liste pour le chômage (tableau 1), avec des taux qui approchent, voire dépassent, ceux des villes à problèmes comme Détroit et la Nouvelle-Orléans. De toute évidence, l'économie montréalaise n'arrive pas à assurer à sa population un niveau adéquat d'emploi. C'est le signe d'une économie en mutation, mais aussi en crise, dont le rythme de création d'emplois ne réussit pas à compenser les pertes (voir l'analyse *shift-share* plus loin). Cette mauvaise performance se confirme à chacune des quatre années étudiées. Il est donc raisonnable de penser que les racines du malaise ne sont pas purement conjoncturelle.

Cependant, le tableau 1 fait aussi naître l'espoir que le pire est peut-être passé (nous y reviendrons) bien qu'il s'agisse encore d'un indice très fragile. La récession du début des années 1990 a frappé beaucoup plus durement, en termes relatifs, d'autres villes, et plus particulièrement à Toronto. En 1988, celle-ci se trouvait parmi les villes les plus performantes, avec Boston et San Francisco, pour se retrouver quatre années plus tard en haut du tableau, pas tellement loin de Montréal<sup>15</sup>. Depuis les années soixante, l'essor exceptionnel de Toronto reposait en partie sur la récupération des activités, souvent dans le secteur tertiaire supérieur, perdues par Montréal. Dans la mesure où ce transfert d'activité ne peut pas (ou ne pouvait pas) se poursuivre éternellement au même rythme, l'essor *anormal* de Toronto devra connaître une fin à un moment donné. Doit-on interpréter la nouvelle fragilité de l'économie torontoise comme le prélude à un tel changement de cap? Peut-être, car la récession a frappé

<sup>13.</sup> Afin de rendre les données urbaines américaines et canadiennes comparables, nous avons ajusté (à la hausse) les taux américains pour tenir compte de la différence entre les taux américains et canadiens. Depuis plusieurs années, le taux canadien est resté systématiquement plus élevé que le taux américain. L'écart peut être attribué à plusieurs facteurs: les différences dans les régimes d'assurance-chômage, la nécessité de défendre une devise distincte, les besoins de financement de la dette publique détenue par des étrangers, d'autres facteurs institutionnels, etc. (FORTIN, 1992). Pour les villes américaines, les taux de chômage assignés dans le tableau ne sont donc pas des taux réels, et doivent être interprétés avec prudence.

<sup>14.</sup> Les villes sont classées en ordre décroissant, selon le taux d'homicides (par 100 000 habitants). Ce premier indicateur peut être interprété comme un indice, quoique partiel, du niveau des tensions sociales d'origines diverses. Le pourcentage du revenu consacré à l'alimentation (en l'occurrence, le nombre inverse) est un bon indice du niveau de vie. Ainsi, on s'attendra à ce que ce pourcentage soit plus élevé dans des villes situées dans des pays moins riches.

<sup>15.</sup> Notons que la région de Boston a subi un sort analogue, preuve que même le *high-tech* ne donne pas de garantie absolue de croissance économique urbaine. La célèbre route 128 se trouve actuellement en pleine crise.

| Ville                  | 1988  | Ville                  | 1989  | Ville                  | 1990  | Ville                  | 1991  |
|------------------------|-------|------------------------|-------|------------------------|-------|------------------------|-------|
| Nouvelle-Orléans       | 13,47 | Détroit                | 10,08 | Détroit                | 10,65 | Détroit                | 13,21 |
| Détroit                | 10,49 | Nouvelle-Orléans       | 10,08 | Montréal               | 10,10 | Miami                  | 12,35 |
| Houston                | 9,93  | Montréal               | 9,20  | Miami                  | 9,51  | Montréal               | 12,20 |
| Vancouver              | 9,40  | Miami                  | 9,09  | Saint Louis            | 8,38  | Boston                 | 10,93 |
| Montréal               | 9,30  | Houston                | 8,38  | Nouvelle-Orléans       | 8,09  | Toronto                | 9,80  |
| Saint Louis            | 8,51  | Dallas                 | 7,81  | Houston                | 7,38  | Saint Louis            | 9,66  |
| Pittsburgh             | 8,51  | Saint Louis            | 7,81  | Dallas                 | 7,24  | Baltimore              | 9,37  |
| Dallas                 | 8,37  | Denver                 | 7,67  | Boston                 | 7,24  | Philadelphia           | 60'6  |
| Denver                 | 8,22  | Vancouver              | 7,40  | Baltimore              | 7,24  | Nouvelle-Orléans       | 8,66  |
| Cleveland              | 7,94  | Atlanta                | 7,24  | Atlanta                | 7,24  | San Diego              | 8,66  |
| Kansas City            | 7,52  | Kansas CIty            | 6,96  | Vancouver              | 7,10  | Dallas                 | 8,52  |
| Atlanta                | 7,23  | Cleveland              | 6,82  | Kansas City            | 7,10  | Pittsburgh             | 8,52  |
| Cincinnati             | 7,23  | Seattle                | 6,53  | Pittsburgh             | 6,82  | Vancouver              | 8,30  |
| Baltimore              | 6,95  | Pittsburgh             | 6,53  | Cleveland              | 6,82  | Houston                | 7,95  |
| Miami                  | 6,95  | Cincinnati             | 6,39  | Philadelphia           | 6,67  | Kansas City            | 7,95  |
| Seattle                | 6,81  | Baltimore              | 5,68  | Denver                 | 6,53  | Cleveland              | 7,81  |
| San Diego              | 6,10  | San Diego              | 5,54  | San Diego              | 6,25  | Cincinnati             | 7,10  |
| Philadelphia           | 5,96  | Philadelphia           | 5,40  | Minneapolis-Saint Paul | 6,11  | Seattle                | 6,82  |
| San Francisco          | 5,96  | Minneapolis-Saint Paul | 5,40  | Cincinnati             | 5,96  | San Francisco          | 6,82  |
| Milwaukee              | 5,39  | Milwaukee              | 5,40  | Milwaukee              | 5,40  | Atlanta                | 6,67  |
| Minneapolis-Saint Paul | 4,82  | Boston                 | 4,83  | Toronto                | 5,30  | Milwaukee              | 6,67  |
| Boston                 | 4,25  | San Francisco          | 4,69  | Seattle                | 4,97  | Denver                 | 6,53  |
| Washington D.C.        | 4,11  | Toronto                | 4,00  | San Francisco          | 4,97  | Minneapolis-Saint Paul | 6,53  |
| Toronto                | 3,70  | Washington D.C.        | 3,83  | Washington D.C.        | 4,83  | Washington D.C.        | 6,39  |
|                        |       |                        |       |                        |       | -                      |       |

Taux de chômage de vingt-quatre villes nord-américaines, moyennes annuelles, 1988-1991\*

**TABLEAU 1** 

\* Les taux américains sont ajustés à la hausse pour tenir compte de l'écart Canada -États-Unis

SOURCES : pour le Canada, Statistique Canada, catalogues 71-529, 71-220 et 71-00; pour les États-Unis, The Bureau of Labor Statistics, Washington D.C. (commande spéciale). d'autant plus fort à Toronto que les «anticipations», pour employer le vocabulaire des économistes, y étaient fondées, précisément, sur l'extrapolation de tendances passées qui ne se sont pas réalisées, de sorte que la Ville-reine se retrouvait en 1992 avec un parc immobilier d'édifices à bureaux qui, encore plus qu'à Montréal, dépassait les besoins réels de l'économie locale.

Pour ce qui est du bien-être (tableau 2), l'indice de Montréal se situe, au moment de son 350° anniversaire, dans la bonne moyenne des grandes villes industrialisées. On y vit bien, même mieux, en règle générale, que dans la plupart des grandes villes d'Occident. On est loin, très loin, des villes du Tiers-Monde. À titre comparatif, les habitants de la ville de Monterrey au Mexique, dont la taille ressemble à celle de Montréal, doivent consacrer une portion de leur revenu trois fois plus grande à se nourrir, tout en disposant de quatre fois moins d'espace habitable par personne. La situation de Ho-Chi-Minh-Ville (Saïgon) est encore plus déplorable. Les difficultés économiques de Montréal, sans en nier l'importance, restent donc des problèmes de riches.

Le tableau 2 nous apprend aussi que le niveau de violence et de tension sociale à Montréal, pour autant qu'on accepte notre indicateur, n'a rien de similaire avec ce qui se passe dans des villes comme Détroit, Dallas ou Los Angeles. La violence urbaine, du moins dans les pays riches, demeure un phénomène largement américain<sup>16</sup>. La réalité de Montréal n'est pas celle de Détroit. Cependant, une ombre apparaît au tableau: si Montréal s'avère relativement sécuritaire par rapport aux villes américaines, sa situation n'a cependant rien de reluisant comparée à celle des autres villes. Elle affiche le taux d'homicides le plus élevé des villes non américaines. Doiton interpréter ce résultat comme l'indice de tensions sociales larvées, conséquence inévitable de la crise économique que traverse la métropole depuis une génération? Impossible de répondre sans autres informations.

#### 2. L'économie montréalaise en regard de celle des autres villes du Canada

Pour examiner la redistribution spatiale de l'emploi à l'intérieur du système urbain canadien depuis 1951, nous avons fait appel à la méthode *shift-share*. Celle-ci est normalement utilisée pour analyser la croissance comparée de l'emploi dans les diverses régions d'un pays, les provinces canadiennes par exemple. Nous l'avons adaptée pour étudier la croissance et la répartition spatiale de l'emploi dans huit régions métropolitaines<sup>17</sup>. En termes simples, l'analyse *shift-share* permet de décom-

426

<sup>16.</sup> Il est intéressant de noter, s'il faut en croire les résultats du tableau 2, qu'il n'existe pas, à l'échelle internationale, de lien évident entre le niveau de violence urbaine et le niveau de développement. Il faut penser que les origines du problème ne sont pas uniquement économiques.

<sup>17.</sup> Dans la description de l'analyse *shift-share* qui suit, nous avons adapté la terminologie traditionnelle à nos besoins. L'ensemble des huit régions métropolitaines devient en quelque sorte le « pays », et les huit régions métropolitaines sont les « régions ». Pour une description plus détailée de la méthode, voir COFFEY, FULLUM et POLÈSE (1988).

#### TABLEAU 2

#### Indicateurs de bien-être pour trente grandes villes du monde industrielles\*

| Ville                           | Meutres par<br>100 000 habitants | Pourcentage du<br>revenu familial<br>consacré<br>à l'alimentation | Personnes par<br>pièces |
|---------------------------------|----------------------------------|---|-------------------------|
| Miami                           | 20,8                             | 13  | 0,5                     |
| Détroit                         | 20,2                             | 15  | 0,5                     |
| Dallas                          | 18,5                             | 12  | 0,5                     |
| Houston                         | 17.5                             | 11  | 0,4                     |
| Washington D.C.                 | 14,8                             | 9   | 0,5                     |
| Atlanta                         | 13,1                             | 11  | 0,5                     |
| New York                        | 12,8                             | 16  | 0,5                     |
| Los Angeles                     | 12,4                             | 13  | 0,5                     |
| Philadelphie                    | 11,5                             | 14  | 0,4                     |
| Chicago                         | 10,6                             | 13  | 0,5                     |
| San Diego                       | 9,7                              | 13  | 0,9                     |
| Boston                          | 7,8                              | 12  | 0,5                     |
| Seattle                         | 6,4                              | 14  | 0,4                     |
| San Francisco                   | 5,8                              | 12  | 0,6                     |
| Montréal                        | 4,1                              | 15  | 0,5                     |
| Toronto                         | 2,7                              | 13  | 0,5                     |
| Londres                         | 2,5                              | 14  | 0,6                     |
| Milan                           | 2,5                              | 21  | 0,8                     |
| Paris                           | 2,4                              | 21  | 0,8                     |
| Melbourne                       | 2,1                              | 15  | 0,5                     |
| Sydney                          | 1,7                              | 15  | 0,5                     |
| Tolyo                           | 1,4                              | 18  | 0,9                     |
| Barcelone                       | 1,4                              | 30  | 2,2                     |
| Nagoya                          | 1,3                              | 17  | 0,6                     |
| Rome                            | 1,2                              | 27  | 0,8                     |
| Manchester (UK)                 | 0,9                              | 34  | 0,7                     |
| Madrid                          | 0,6                              | 26  | 0,5                     |
| Moyenne (non pondérée)          | 7,7                              | 16  | 0,6                     |
| Trois villes-témoins de pays mo | ins industrialisés               |   |                         |
| Monterrey (Mex.)                | 9,5                              | 45  | 1,9                     |
| Kiev                            | 2,4                              | 34  | 1,6                     |
| Ho-Chi-Minh-Ville (Saïgon)      | 2,1                              | 80  | 3,1                     |

\* Les données se rapportent, en règle générale, à l'année 1990 ou à la fin de la décennie 1980. Les villes renvoient à des agglomérations urbaines.

SOURCE : Population Crisis Committee (1990).

poser la croissance de l'emploi en trois éléments : l'effet *national*, l'effet *structurel* et l'effet *régional* (tableau 3). L'effet *national* désigne la croissance que la région aurait connue si elle avait crû au même rythme que le pays dans son ensemble (ici,

| 3  |  |
|----|--|
| D  |  |
| EΑ |  |
| BL |  |
| P  |  |
| H  |  |

Résultats de l'analyse shift-share

| Emploi           Ville         1951           Vuebec         100 966           Montréal         589 151           Ottawa-Hull         116 812           Toronto         526 828           Winnipeg         154 731 | 0;        |            |                |                  |                |                          |                             |                              |
|--|-----------|------------|----------------|------------------|----------------|--------------------------|-----------------------------|------------------------------|
|  |           |            |                |                  |                | Effet régional           | Effet régional              | Effet régional               |
|  | 1971      | Croissance | Effet national | Effet structurel | Effet régional | Secteur<br>manufacturier | Services aux<br>entreprises | Services<br>financiers. etc. |
|  | 182 140   | 81174      | 110 616        | 20 083           | - 49 525       | - 12 055                 | 450                         | 135                          |
| <u></u>  | 1 069 595 | 480 444    | 645 461        | - 327            | - 164 690      | - 40.016                 | 2092 -                      | CC1<br>- 6 371               |
|  | 261 715   | 144 903    | 127 977        | 16 595           | 331            | -4217                    | 1 222                       | 1/2 -                        |
|  | 1 241 435 | 714 607    | 577 181        | - 34 988         | 172 414        | 52 772                   | 2.061                       | 4 818                        |
|  | 244 780   | 90 049     | 169 520        | - 10 237         | - 69 234       | - 10 554                 | - 2 739                     | - 5 705                      |
| Calgary 59 808   | 174 125   | 114 317    | 65 524         | - 391            | 49 183         | 4 939                    | 3714                        | 2.634                        |
|  | 212 755   | 140 514    | 79 146         | 1 628            | 59 740         | 9 188                    | 1 089                       | 2.597                        |
| r 2143   | 458 620   | 244 262    | 234 846        | 7 637            | 1 779          | - 57                     | 712                         | 2 453                        |
| Huit villes 1 834 895  | 3 845 165 | 2 010 270  | 2 010 270      | 0                | 0              | 0                        | 0                           | 0                            |
|  |           |            |                | 1971-1986        |                |                          |                             |                              |
| Emploi   |           |            |                |                  |                | Effet régional           | Effet régional              | Effet révional               |
|  |           |            |                |                  |                | Secteur                  | Services aux                | Services                     |
| Ville 1971   | 1986      | Croissance | Effet national | Effet structurel | Effet régional | manufacturier            | entreprises                 | financiers, etc.             |
|  | 295 720   | 113 580    | 105 579        | 397              | 7 603          | - 1 882                  | 156                         | 5 744                        |
| Montréal 1 069 595   | 1 470 215 | 400 620    | 620 002        | - 44 836         | - 174 545      | - 41 655                 | - 18 526                    | - 22 224                     |
| Hull   | 455 575   | 193 860    | 151 706        | 8 620            | 33 534         | 5 456                    | 8 524                       | 1 398                        |
|  | 1 964 750 | 723 315    | 719 611        | - 8 629          | 12 333         | 34 030                   | 1 479                       | 4 980                        |
| g   244.78   | 330 635   | 85 855     | 141 889        | 449              | - 56 484       | - 8 590                  | - 4 539                     | - 3 455                      |
| 174 12   | 386 480   | 212 355    | 100 933        | 18 434           | 92 988         | 9 545                    | 10 768                      | 7 344                        |
|  | 434 325   | 221 570    | 123 326        | 9 876            | 88 369         | 8 557                    | 5 401                       | 5 755                        |
| r   458.62   | 736 355   | 277 735    | 265 844        | 15 689           | - 3 798        | - 5 461                  | - 3 263                     | 458                          |
| Huit villes 3 845 165  | 6 074 055 | 2 228 890  | 2 228 890      | 0                | 0              | 0                        | 0                           | 0                            |

**RECHERCHES SOCIOGRAPHIQUES** 

l'ensemble des huit régions métropolitaines). L'effet *structurel* mesure la croissance que la région aurait connue, compte tenu de sa structure économique de départ, c'està-dire au-delà ou en deçà de l'effet *national*: si les industries à croissance rapide y sont fortement concentrées, l'effet *structurel* sera positif. L'effet *régional* capte l'action des autres facteurs qui auraient pu contribuer à la croissance supérieure ou inférieure à la moyenne nationale: déplacements d'activités économiques d'une région à l'autre, expansions au-delà de la moyenne nationale, notamment. C'est l'effet *régional* qui doit retenir notre attention, car il est en quelque sorte l'indicateur de ce qui va mal ou bien dans la région, au-delà des tendances normales à l'échelle du pays et des industries particulières.

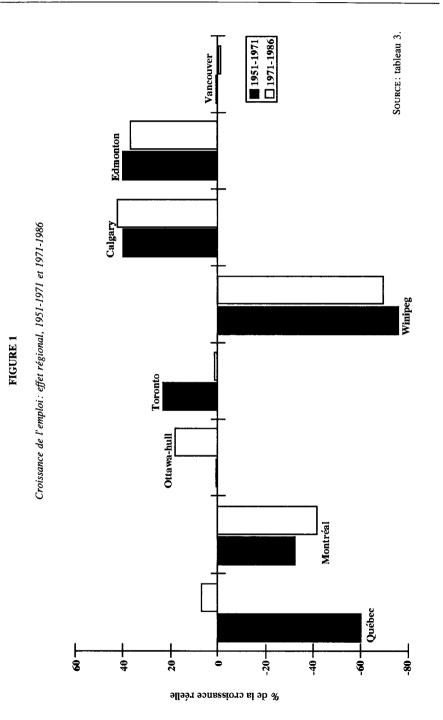
Le tableau 3 présente les résultats d'une analyse *shift-share* sur deux périodes, 1951-1971 et 1971-1986. De 1951 à 1971, Montréal a connu une croissance réelle d'emploi de 480 444. Elle se décompose de la façon suivante: 645 461 emplois auraient dû être créés par l'effet *national* (l'expansion économique générale des huit métropoles), mais 327 et 164 690 emplois, respectivement, y sont soustraits par le jeu des effets *structurel* et *régional*. Le peu d'importance de l'effet *structurel* nous indique que la structure économique montréalaise ressemblait à la moyenne de l'ensemble des huit régions métropolitaines au début de la période d'analyse, du point de vue de sa dotation en secteurs à croissance forte ou faible<sup>18</sup>. L'importance de l'effet *régional* (par des déplacements d'activité économique, par exemple). Le tableau est semblable pour la période 1971-1986, mais l'impact négatif de l'effet *structurel* se fait beaucoup plus sentir (-44 836), indiquant que la transformation de l'économie montréalaise (au cours de la période précédente) au profit de secteurs à forte croissance s'est faite à un rythme insuffisant, comparativement aux autres villes.

La figure 1 illustre l'effet *régional* exprimé en pourcentage de la croissance réelle des huit régions métropolitaines. On y voit clairement que les deux périodes ont été marquées par un déplacement net de l'emploi de Montréal et Winnipeg, d'une part, vers Calgary, Edmonton et, dans une moindre mesure, vers Toronto, d'autre part. Seule Winnipeg a connu une performance régionale pire que celle de Montréal. Dans une perspective de concurrence interurbaine pour le contrôle d'empires commerciaux, il est clair que Winnipeg a perdu la bataille de la maîtrise des Prairies, au profit de Calgary surtout.

Le tableau 3 décompose en plus l'effet *régional* pour trois secteurs d'activité économique: le manufacturier, les services aux entreprises, les institutions financières, y compris les assurances et les affaires immobilières<sup>19</sup>. Montréal a perdu du

<sup>18.</sup> Ce résultat est cependant très sensible au degré de désintégration industrielle employé dans l'analyse. Notre calcul repose sur une désagrégation de l'économie des villes en neuf secteurs d'activité. Une désagrégation plus poussée aurait en principe eu pour résultat de hausser la contribution de l'éffet structurel.

<sup>19.</sup> La valeur de l'effet régional total est composée de la somme de ces trois secteurs, plus six autres.



RECHERCHES SOCIOGRAPHIQUES

430

terrain dans les trois. Soulignons deux aspects significatifs de cette perte. Premièrement, parmi les trois secteurs, c'est pour le manufacturier que l'effet *régional* est le plus négatif. Il faut noter cependant que ces emplois perdus comprennent en principe une certaine proportion d'activités de bureau, notamment dans les sièges sociaux des entreprises du secteur manufacturier. Deuxièmement, on observe que la perte d'emplois dans les deux secteurs du tertiaire supérieur a été beaucoup plus élevée depuis 1971, même si la période récente est plus courte, un indice supplémentaire de l'accélération du déclin montréalais comme métrople au cours de la décennie soixante-dix, ce qu'il convient d'appeler la fuite des activités de bureau.

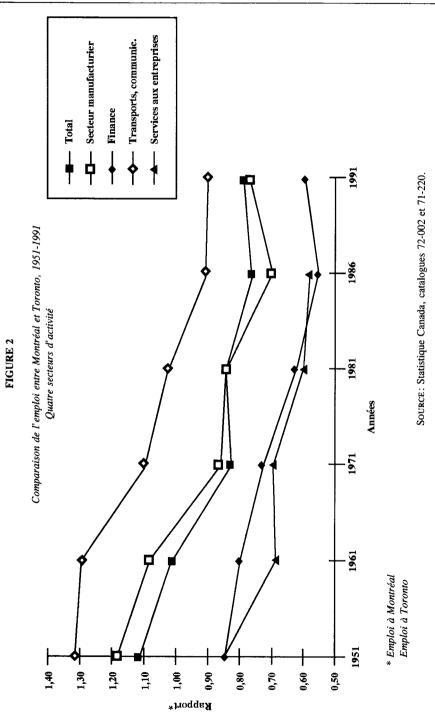
#### 3. L'évolution depuis 1986

Il existe peu de données sur l'évolution structurelle des économies urbaines depuis 1986<sup>20</sup>. Cependant, depuis 1990 Statistique Canada publie des données annuelles sur l'emploi par secteur d'activité économique, grâce à une nouvelle enquête auprès des ménages, mais dont les résultats sont moins détaillés que ceux que nous venons d'analyser<sup>21</sup>. À la figure 2, nous traçons l'évolution du rapport Montréal / Toronto dans quatre secteurs d'emploi, pour la période 1951-1991. Elle permet d'entrevoir les tendances plus récentes, tout en gardant à l'esprit les dangers de comparer des informations en provenance de sources différentes.

Les courbes confirment tout d'abord la chute du poids de Montréal comme métropole économique par rapport à Toronto depuis quarante ans. Toutes proportions gardées, l'emploi à Montréal dans ce qu'il convient d'appeler le tertiaire supérieur (services aux entreprises et services financiers) était tombé en 1986 à presque la moitié de ce qu'il était à Toronto; ce qui signifie que l'étendue de l'*empire* desservi par Montréal était environ la moitié de celui de Toronto. Cependant, les données (encore partielles) pour 1991 laissent croire que le déclin (relatif) montréalais s'est arrêté. En d'autres mots, le poids économique de Montréal, comme métropole, serait (enfin !) descendu à un niveau conforme à la dimension (réduite) de son nouvel hinterland, à savoir le Québec. Il est encore trop tôt pour conclure que Montréal est définitivement arrivée à un nouvel équilibre par rapport à son arrière-pays québécois. Cependant, il semble peu probable que le rapport Montréal / Toronto (en poids économique) puisse encore descendre beaucoup, étant donné la taille respective des deux empires.

<sup>20.</sup> Les résultats du recensement de 1991 n'étaient pas encore disponibles au moment de la rédaction de ce texte.

<sup>21.</sup> Catalogue 71-220 (annuel) Moyennes annuelles de la population active. Les données par ville y sont désagrégées en huit secteurs seulement. Les «services aux entreprises» n'apparaissent pas comme catégorie distincte.



#### 4. Un regard vers l'avenir

Jetons maintenant un regard vers l'avenir à la lumière des analyses précédentes. Reprenons, un à un, les éléments de la grille d'analyse:

La fuite de l'élite économique locale. Il n'est pas besoin de répéter que la fuite d'une bonne partie de l'élite anglo-montréalaise (dans laquelle on doit inclure les groupes anglicisés, dont notamment les Juifs azhkenazes) depuis les années soixante est un facteur majeur du déclin de Montréal comme métropole canadienne. Cependant, précisément parce qu'elle est largement le fait de groupes ethnolinguistiques, cette émigration ne pourra pas se poursuivre indéfiniment. Si la langue est en partie à l'origine du déclin montréalais, elle fixe également une limite à celui-ci. Il est compréhensible, voire normal, que des cadres et la haute direction de la Banque de Montréal, des Entreprises Canadien Pacifique ou de la Banque Royale veuillent déménager à Toronto. Cependant, il est quasi impensable qu'il en soit de même pour ceux de la Banque Nationale du Canada, de Bombardier ou de la Banque Laurentienne<sup>22</sup>. À mesure qu'une élite francophone (peu importe ses origines ethniques) se substitue à l'élite anglophone, plus mobile, ce facteur jouera de moins en moins contre Montréal. En ce sens, la situation de la métropole est très différente de celle des autres villes du continent dont l'émigration des élites n'est freinée par aucune barrière culturelle.

Une élite passéiste. Il serait franchement difficile de prétendre que l'élite économique montréalaise soit passéiste, quoiqu'il n'existe aucun critère rigoureux pour mesurer le degré de dynamisme ou de modernisme d'une élite locale. L'image que dégage la garde montante, malgré les échecs récents, n'en est certainement pas une de passéisme ou d'absence d'esprit d'entreprise. Le contraste avec une ville comme Nouvelle-Orléans est frappante. L'existence d'un réseau de complicité (Québec Inc.), qui comprend l'État et d'autres agents économiques, constitue un élément original et somme toute positif du modèle montréalais<sup>23</sup>. Il reste cependant à voir si cette première génération d'entrepreneurs francophones réussira le passage à la prochaine étape, celle d'une élite mature et moderne, capable de se renouveler.

Une base économique mono-industrielle ou dépassée. L'héritage d'une vieille structure industrielle (dominée par des secteurs comme le textile et le vêtement) est indiscutablement l'un des facteurs à l'origine des problèmes économiques que connaît Montréal depuis une génération. Cependant, comme l'indiquent les résultats de l'analyse ci-haut (méthode *shift-share*), il ne faudra pas exagérer l'effet de ce facteur, car il explique bien peu le déclin de Montréal comme métropole canadienne. L'on ne peut pas qualifier la structure économique montréalaise de mono-industrielle. De plus, les analyses récentes révèlent que les transformations se font plutôt dans le bon

<sup>22.</sup> Est-il nécessaire de rappeler que le premier groupe d'entreprises se trouve majoritairement sous contrôle anglo-canadien, tandis que le deuxième est sous contrôle franco-québécois?

<sup>23.</sup> Notons que les histoires de succès de villes qui ont réussi des virages après des périodes difficiles (Pittsburgh, par exemple) reposent, en règle générale, sur l'exploitation de tels réseaux de complicité.

sens, même si le rythme de changement reste insuffisant (LAMONDE, 1988), tout en confirmant la réduction des écarts de productivité par rapport à Toronto. La structure industrielle montréalaise est nettement moins vulnérable que celle de Détroit et même celle de Toronto et de son hinterland ontarien, qui repose toujours très largement sur l'industrie automobile<sup>24</sup>.

Sous-investissement public. Il est difficile de se prononcer sur ce facteur. Cependant, ce qu'il faut souligner, surtout par rapport aux États-Unis, c'est d'abord que le Canada (comme le Québec) consacre une part plus importante de son P.N.B. aux dépenses sociales publiques, et ensuite que les services à caractère distributif (éducation, santé, etc.) relèvent en bonne partie des gouvernements supérieurs ou, du moins, sont pris en charge, en tout ou en partie, par l'ensemble de la collectivité grâce à des régimes de paiements de transfert. En d'autres mots, les deux forces d'inégalité, à savoir la privatisation et la décentralisation des services, jouent beaucoup moins dans le cas canadien. Cette différence qui explique sans doute en partie pourquoi le centre-ville de Montréal ne ressemble en rien (heureusement) aux *inner cities* des villes américaines en crise<sup>25</sup>. Il serait difficile de prétendre que Montréal est (ou était) l'objet d'un sous-investissement public systématique en ressources humaines ou en infrastructures<sup>26</sup>.

La perte d'un hinterland. C'est ce facteur, plus que tout autre, qui rend compte de la transformation depuis quarante ans de Montréal coupée petit à petit de son hinterland canadian à mesure que Toronto s'imposait comme la capitale du Canada anglais. Mais, tout comme pour l'émigration des élites anglophones, la barrière linguistique fixe une limite aux pertes d'hinterland que Montréal pourra subir. La langue lui assure un marché, un empire protégé. C'est là aussi une différence fondamentale avec d'autres villes du continent qui ont dû abandonner la quasi-totalité de leur empire commercial à des rivales plus dynamiques. Or, s'il faut en croire quelques indices (encore très fragiles), il est possible que la grande période d'ajustement, comme métropole en déclin, tire maintenant à sa fin. Si ces indices s'avèrent justes, nous entrons désormais dans une nouvelle époque caractérisée par un nouvel

<sup>24.</sup> Environ la moitié des exportations internationales de l'Ontario est concentrée dans ce seul secteur. En comparaison, aucun secteur ne compte pour plus de 15% des exportations internationales du Québec.

<sup>25.</sup> Cela se voit également dans le modèle de localisation des activités économiques, et des populations, à Montréal, dont le centre est beaucoup plus fort que dans la plupart des villes américaines. À ce sujet, citons notre collègue André Lemelin : «... contrairement à la plupart des grandes villes des États-Unis, Montréal a été jusqu'à maintenant exemptée des déchirements raciaux et des tensions sociales qui ont vidé les villes centrales de leur classe moyenne et qui ont étouffé le développement de certains quartiers centraux» (LEMELIN, 1991, p. 455).

<sup>26.</sup> Bien au contraire, il serait plus facile de défendre l'idée que Montréal fut l'objet d'un surinvestissement en infrastructures publiques: Mirabel, Stade olympique...

équilibre entre Montréal et Toronto, sous forme surtout d'une division des marchés (deux empires) et non pas d'une relation de domination<sup>27</sup>.

\* \*

Montréal a traversé une période extrêmement difficile, dont les effets se font toujours sentir aujourd'hui: chômage, émigration, tensions sociales, etc. L'économie montréalaise a subi une véritable hécatombe au cours des trois dernières décennies, des transferts et des pertes d'emplois qui se chiffrent dans les centaines de milliers. Amputée de son hinterland économique *impérial*, Montréal doit désormais se contenter du rôle de métropole du Québec. La transformation fut douloureuse; d'autres moments difficiles l'attendent sans doute. Mais, les fondements de l'économie montréalaise restent solides, même très solides. Les dimensions de l'empire montréalais sont aujourd'hui plus restreintes, mais ses assises moins fragiles. Montréal n'a pas le profil d'une métropole vouée à un déclin sans fin. Elle n'est ni Détroit ni Nouvelle-Orléans. L'expansion de l'empire économique de son principal rival, Toronto, arrive à ses limites. Sur ce continent, des villes descendent, mais rebondissent aussi. Un chapitre dans l'histoire de la métropole s'achève; il est permis d'espérer que le prochain, en tournant la page de ce 350<sup>e</sup> anniversaire, sera celui d'un nouvel essor de l'économie montréalaise.

William J. COFFEY

Département d'études urbaines et touristiques, Université du Québec à Montréal.

Mario POLÈSE

INRS-Urbanisation.

<sup>27.</sup> La division des marchés, du moins pour les services, s'observait déjà au début des années 1980 (POLÈSE et LÉGER, 1982). On voit, par exemple, que Montréal domine clairement son hinterland québécois sur le plan de la distribution (commerce de gros) y compris dans des régions limitrophes de l'Ontario, comme l'Abitibi et l'Outaouais. L'effet des barrières culturelles sur la polarisation des hiérarchies urbaines est abordé dans COFFEY et POLÈSE (1991).

#### BIBLIOGRAPHIE

CHRISTALLER, Walter, Die Zentralen Orte in Süddeutschland, Jéna, Fischer Verlag. 1933

CHUNG, Joseph, «La nature du déclin économique de la région de Montréal», *L'Actualité économique*, 1974 50, 4.

COFFEY, William-J., R. FULLUM et Mario POLÈSE, La restructuration de l'économie canadienne 1971-

1989 *1981 : une nouvelle dynamique régionale ?*, Moncton, Institut canadien pour le développement régional.

COFFEY, William-J. et Mario POLÈSE, «The Role of Cultural Barriers in the Location of Producer 1989 Services: Some Reflections on the Toronto-Montreal Rivalry and the Limits to Urban Polarization», Revue canadienne de sciences régionales, XIV, 3: 433-446.

Côté, Marcel, Un cadre d'analyse pour le Comité ministériel permanent de développement du Grand 1991 Montréal, Montréal, Secor.

CRONON, William, Nature's Metropolis: Chicago and the Great West, New York, W.W. Norton. 1991

FORTIN, Mario, «L'écart des taux de chômage canadien et américain», Communication présentée au 1992 congrès de la Société canadienne de science économique, Mont-Orford, Québec.

GEORGE, R., A Leader and a Laggard: Manufacturing Industry in Nova Scotia, Québec and Ontario, 1970 Toronto University Press.

HIGGINS, Benjamin, *The Rise and Fall of Montréal?*, Moncton, Institut canadien pour le développement 1986 régional.

HIGGINS, Benjamin, F. MARTIN et André RAYNAULD, Les orientations du développement économique 1970 régional du Québec, Ottawa, ministère de l'Expansion économique régionale.

JACOBS, Jane, The Death and Life of Great American Cities, New York, Vintage. 1961

JACOBS, Jane, Cities and the Wealth of Nations, New York, Vintage. 1985

- LAMONDE, Pierre, La transformation de l'économie montréalaise, 1971-86, Montréal, INRS-Urbanisa-1988 tion. (Rapports de recherche, 11.)
- LAMONDE, Pierre et Mario POLÈSE, «L'évolution de la structure économique de Montréal 1971-1981 1984 désindustrialisation ou reconversion?», L'Actualité économique, 60, 4.

LEMELIN, André, «La logique du déploiement des activités économiques dans l'espace urbain de 1991 Montréal», L'Actualité économique, 67, 4.

LINTEAU, Paul-André, Histoire de Montréal depuis la Confédération, Montréal, Boréal. 1992

PICARD, Laurent, Rapport du comité consultatif au comité ministériel sur le développement de la région de 1986 Montréal, Ottawa, Approvisionnements et Services Canada.

POLÈSE, Mario et J. LÉGER, Montréal, centre de services aux entreprises et métropole québécoise,
 Montréal, CETAI (Centre d'études en administration internationale), École des hautes études commerciales de Montréal.

POLÈSE, Mario, Les activités de bureau à Montréal: structure, évolution et perspectives d'avenir, 1988 Montréal, Ville de Montréal / INRS-Urbanisation. (Dossier Montréal, 1.) POLÈSE, Mario, «La thèse du déclin économique de Montréal, revue et corrigée», L'Actualité éco-1990 nomique, 66, 12.

Population Crisis Committee, Cities: Life in the World's 100 Largest Metropolitan Areas, New York, 1990 Nations Unies.

STANBACK, Thomas, *The New Suburbanization*, Boulder, Westview Press. 1991

 VAILLANCOURT, François, «Commentaires», dans: J. McCALLUM et C. GREEN, Rupture à l'amiable:

 1992
 conséquences économiques pour le Québec, Toronto, Institut C.D. Howe, 91-95.